

Centre Communal d'Action Sociale

Rapport de présentation du débat d'orientations budgétaires 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2021

Introduction

L'article 107 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 est venue étoffer les dispositions relatives au débat d'orientations budgétaires des communes, en accentuant l'information aux élus. L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que pour les CCAS des communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientations budgétaires (DOB) doit s'appuyer sur un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Le ROB présente les évolutions des masses budgétaires prévues pour l'année 2021. Le détail des dépenses prévisionnelles sera présenté au moment du vote du budget.

L'article L.1235 du Code de l'Action Sociale et des Familles dispose que le CCAS « anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables et non remboursables. Il participe à l'instruction des demandes d'aides sociales dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation indépendamment de l'appréciation de bien fondé de la demande. »

Les faits marquants de 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19 qui a impacté les actions et les choix de dépenses du CCAS.

En 2020, nous avons fait le choix de redistribuer les dépenses prévues. Ainsi, certaines actions de loisirs des seniors (Espace loisirs seniors, sorties d'été, gymnastique, animations, etc...) ont été annulées et l'argent prévu a été utilisé pour de nouvelles actions sociales.

Pôle seniors:

- Toutes les actions de loisirs à destination des seniors ont été stoppées dès le mois de mars. Une reprise partielle a pu avoir lieu durant l'été, avant une nouvelle fermeture de l'Espace Loisirs Seniors et l'annulation des festivités de fin d'année. Seuls les colis de Noël ont pu être maintenus et élargis à un nouveau public grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire stricte.
- Le secteur du Maintien à domicile (aide à domicile, transport Mobi'bus et portage de repas) a perduré durant toute la crise sanitaire afin d'apporter l'aide indispensable aux seniors isolés et en perte d'autonomie. Cependant, une diminution de l'activité a été observée durant le 1er confinement, liée à la crainte du virus et à la prise en charge plus active de la part des familles.

Pôle action sociale:

En complément des autres aides spécifiques apportées par le Département et l'Etat (prime exceptionnelle en juin, prime de rentrée scolaire et prime de Noël majorées,...), le CCAS a réalisé:

- Des distributions de colis alimentaires en faveur des familles aux quotients 1 à 3 et fréquentant habituellement les cantines (11 544€ - CH 011)
- Des annulations de dettes (créances éteintes et admissions en non-valeur) (37 564,58€ - CH65)
- Une augmentation du budget de l'action sociale d'urgence (tickets services) en lien avec le SST
- Toutes les actions de sensibilisation grand public n'ont pas pu avoir lieu cette année et ont dû être annulées

Contexte 2021

Depuis plusieurs années, les collectivités locales et leurs établissements publics font face à un contexte financier contraint. Cette situation a conduit l'ensemble des services de la ville, y compris le CCAS, à engager une réflexion de fond sur les actions et à innover sur les solutions permettant de dégager des marges de manœuvres financières.

La crise sanitaire de 2020 aura des impacts sociaux et économiques importants en 2021 qu'il est nécessaire d'anticiper.

La lutte contre l'isolement des personnes âgées doit également s'inscrire dans une réflexion d'accompagnement des aînés.

L'Analyse des Besoins Sociaux, lancée cette année, permettra de redéfinir le schéma communal d'action sociale pour les années à venir.

En 2021, l'observatoire des données sociales et le bilan du CCAS conduisent à poursuivre et à amplifier les actions déjà engagées selon les trois axes suivants :

- Favoriser le vivre ensemble et lutter contre les exclusions
- Développer des réponses aux besoins spécifiques des publics
- Piloter l'action sociale de manière coordonnée

Mais également à s'adapter aux évolutions d'un environnement influencé par l'inconnu et l'incertain.

Dans un contexte très particulier, la présentation du DOB prend en compte le réalisé 2019 à titre comparatif, compte tenu du contexte sanitaire de 2020 qui a imputé une partie de nos actions.

Quelques chiffres clés

- La population fontenaisienne est de 25 578 habitants
- Le taux de pauvreté s'élève à 11% sur la commune
- Le revenu médian tend à diminuer: il s'élève à 24 900€ contre 25 084€ en 2013
- 33% des foyers sont monoparentaux

Source: INSEE 2018

- 458 foyers fiscaux allocataires de la CAF ont des revenus constitués à 100 % des prestations de la CAF
- 1 104 allocataires sont quant à eux situés sous le seuil de bas revenus
- 426 personnes sont allocataires du RSA

Source: CAFDATA – OPENDATA Hauts-de-Seine

- 8,1 % de la population fontenaisienne est âgée de plus de 75 ans et les projections démographiques verront ce taux augmenter dans les années à venir.
- Une personne âgée de plus de 80 ans sur deux vit seule à Fontenay, et on sait qu'une personne âgée sur 4 est isolée en France

Source: INSEE et Fondation de France

- 381 bénéficiaires de l'AAH
- 508 porteurs de carte invalidité
- 628 Fontenaisiens sont reconnus en qualité de travailleur handicapé

Source: INSEE

Evolutions proposées pour 2021

La volonté municipale est de **renforcer son soutien au CCAS** en lui versant une subvention qui lui permettra de **préserver des politiques publiques répondant aux besoins actuels et futurs de la population** : précarité, vieillissement, handicap, mais également de rester à l'écoute pour adapter son appui en fonction des évolutions liées à la crise sanitaire, économique et sociale (dépenses en augmentation de 184 933€ [écart BP2021/réalisé 2020]). Ainsi:

- Le CCAS **renforce ses effectifs** avec l'arrivée d'un travailleur social le 22 mars 2021 pour accomplir les missions d'accompagnement social liées au logement.
- La nouvelle **Analyse des Besoins Sociaux** permettra d'anticiper et d'orienter nos actions en réponse aux besoins émergents en toute efficacité
- Un renforcement de la collaboration avec les associations locales offrira aux publics les plus fragiles des **réponses adaptées** à leurs besoins. Ces réponses viendront **compléter les aides existantes** sur le territoire (SST, ADIL 92, Ecrivain public, Vestiboutique, aide alimentaire, actions de prévention, handicap...). Un partenariat renforcé avec l'Observatoire du Développement et de l'Action Sociale (ODAS) sera proposé.
- Une **adaptation de nos procédures d'aides facultatives** permettra plus de souplesse et de réactivité face aux situations d'urgence

Le débat portera sur les principaux postes du budget (charges à caractère général et de gestion courante, charges de personnel, produits des services et de gestion courante, dotations et subventions).

Synthèse 2020-2021

	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	Proposition BP 2021
Dépenses de fonctionnement	1 058 392 €	1 092 569 €	1 024 549 €	1 176 904€
Recettes de fonctionnement <i>Dont subvention communale (*)</i>	1 074 854 € 540 000 €	1 092 569 € 695 887 €	1 050 634 € 695 887€	1 176 904€ 721 319€
Résultat fonctionnement	16 462 €	-	26 084 €	-
Dépenses d'investissement	0	45 456 €	0	48 030 €
Recettes d'investissement	22 882 €	45 456 €	25 456 €	48 030 €
Résultat investissement	22 882 €	-	25 456 €	-

Le résultat de fonctionnement 2020 est positif car nous avons dû annuler, à cause de la crise sanitaire, dès novembre 2019, certains projets qui ont habituellement lieu en fin d'année (semaine sur le handicap, banquets des seniors).

L'incertitude de l'évolution des situations sanitaire et socio-économique impose des projections budgétaires qui feront peut-être l'objet de nouveaux débats en cours d'année. Nous gardons l'espoir de pouvoir reprendre en 2021 nos activités, partiellement ou en totalité.

Dépenses de fonctionnement

CH 011 - Charges à caractère général

REALISE 2019	BP 2020	REALISE 2020	PROPOSITION 2021	ECART 2021/REAL 2020
302 871 €	284 283€	220 152€	331 100€	110 948€

Les principaux postes de ce chapitre concernent le pôle seniors et le pôle handicap pour l'organisation d'évènements et de sorties (banquets et colis de Noël, sorties d'été, Espace Loisirs seniors,...) et les dépenses relatives au portage de repas (location des véhicules frigorifiques et factures de la cuisine centrale). Le budget réalisé est très inférieur au BP 2020 du fait de l'annulation de nombreux projets. Nous souhaitons poursuivre et développer des actions pour répondre aux nouveaux besoins liés à l'isolement et à la perte d'autonomie des seniors. La proposition tient également compte de **l'analyse des besoins sociaux**, qui sera réalisée par un prestataire externe.

CH 65 – Autres charges de gestion courante

REALISE 2019	BP 2020	REALISE 2020	PROPOSITION 2021	ECART 2021/REAL 2020
12 520 €	16 990 €	13 964 €	50 000 €	36 036 €

Ce chapitre correspond aux inscriptions budgétaires destinées aux **aides facultatives** (CLASU et tickets services). Le remboursement 2020 des créances éteintes n'apparaît pas sur ce tableau (**37 564€**). Ainsi, les **50 000€ ne concernent que de l'aide sociale directe en faveur des Fontenaisiens**. La proposition est augmentée de **+258%** par rapport au réalisé 2020 pour tenir compte des augmentations des besoins liés à la crise socio-économique actuelle, de l'arrivée du travailleur social au CCAS qui engendrera plus de demandes d'aides, et de la révision du règlement d'attribution des aides facultatives. La proposition prend également en compte de nouvelles aides et projets à développer pour favoriser l'inclusion sociale.

CH 012 - Charges de personnel et frais assimilés

REALISE 2019	BP 2020	REALISE 2020	PROPOSITION 2021	ECART 2021/REAL 2020
739 937 €	750 000 €	749 281 €	787 230 €	37 949 €

Le budget réalisé de 2020 correspond aux projections du budget prévisionnel. Le montant de ce chapitre est augmenté en 2021, car il tient compte de l'arrivée du travailleur social au CCAS. Cette dépense s'annule en majorité avec les subventions, puisque le poste de travailleur social sera financé par une subvention du département.

Recettes de fonctionnement

CH 70 - Produits des services du domaine et ventes divers

REALISE 2019	BP 2020	REALISE 2020	PROPOSITION 2021	ECART 2021/REAL 2020
415 432 €	370 000 €	322 792 €	385 500 €	62 708 €

Les recettes 2020 sont inférieures aux recettes prévisionnelles : moins de vacances ont été réalisées durant la période du premier confinement et nous avons arrêté les activités de loisirs pour les seniors. Les recettes des charges des logements Passerelle disparaissent puisqu'il ne reste qu'un seul locataire qui devrait être relogé prochainement. Les recettes des activités de loisirs des seniors vont également être très diminuées cette année, nous espérons pouvoir reprendre nos activités en milieu d'année. Il est proposé pour 2021 un montant total de recettes stabilisé par rapport aux recettes de 2019 prenant en compte ces variables.

CH 74 – Dotations, subventions et participations

REALISE 2019	BP 2020	REALISE 2020	PROPOSITION 2021	ECART 2021/REAL 2020
543 498 €	697 387 €	698 887 €	765 319 €	66 432 €

En 2020, le montant de la subvention de la commune a été ajusté aux dépenses réalisées et a complété les recettes de fonctionnement afin que le CCAS équilibre son budget. En 2021, **le montant de la subvention augmente de façon importante (+9,5%)** afin de permettre la réalisation des actions projetées. Une subvention du département est attendue pour financer le poste du travailleur social.

CH 75 - Autres produits de gestion courante

REALISE 2019	BP 2020	REALISE 2020	PROPOSITION 2021	ECART 2021/REAL 2020
10 952 €	1 370 €	1 €	0 €	- 1 €

Les recettes des loyers des logements St Prix disparaissent puisqu'il ne reste qu'un locataire, avec un projet de relogement en cours.